

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
 Incrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom _____

Domicile _____

Signature _____

Date

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S031J214 A 18/08/2021 BV-738-ZH	S031J214 A 03/08/2022 BV-738-ZH
S031J214 S 04/11/2022 BV-738-ZH	S031J214 R 24/08/2023 BV-738-ZH
S031J214 A 04/10/2023 BV-738-ZH	S031J214 S 19/11/2023 BV-738-ZH
S031J214 A 20/12/2024 BV-738-ZH	S031K289 S 11/01/2025 BV-738-ZH

Communauté européenne

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation



- (A) Numéro d'immatriculation
 (B) Date de la première immatriculation du véhicule
 (C.1) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation du document du titulaire du certificat d'immatriculation
 (C.3) Nom, prénom et adresse dans l'Etat membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
 (C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
 (C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriétaire
 (D.1) Marque
 (D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
 (D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
 (D.3) Dénomination commerciale
 (E) Numéro d'identification du véhicule
 (F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
 (F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
 (F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat membre d'immatriculation (en kg)
 (G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage et cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
 (G.1) Poids à vide national
 (H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
 (I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
 (J) Catégorie du véhicule (CE)